

## DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- Situation financière au 31 décembre 2023
- En direct du Conseil municipal
- Voirie
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Urbanisme
- Corpo Épiphanoise de développement
- Service incendie
- Aqueduc et égouts
- Service des sports, culture et vie communautaire
- Mon eau, mon puits, ma santé
- Bibliothèque
- Offres d'emploi
- Gestion des matières résiduelles
- Chroniques de la Sûreté du Québec
- Numéros de téléphone



Photo prise par François Larouche

## RAPPEL DU TROISIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement des taxes municipales est dû le 30 septembre prochain.

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 14 octobre pour l'Action de Grâce. Réouverture le 15 octobre aux heures habituelles.

## MON EAU, MON PUIIS, MA SANTÉ

Le projet Mon eau, mon puits, ma santé débute bientôt pour les propriétaires de puits! Veuillez prendre connaissance des détails à l'intérieur du journal.

## FERMETURE DES JEUX D'EAU

Nous vous informons que les jeux d'eau seront fermés à compter du 16 septembre. Nous vous donnons rendez-vous pour leur réouverture à l'été 2025.

## Prochaines séances du conseil

Lundi 7 octobre

Lundi 11 novembre

Lundi 9 décembre





# MOT DE LA MAIRESSE

*S'unir pour prospérer!*



Chers membres du conseil municipal, chers citoyens et citoyennes,

J'espère que vous avez tous passé un été agréable, rempli de beaux moments et de découvertes dans notre belle communauté. Alors que nous nous apprêtons à accueillir l'automne avec ses couleurs chaleureuses et son ambiance réconfortante, sachez que vos élus ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale prolongent leur engagement à travailler pour votre bien-être. Je vous souhaite une belle rentrée et un automne rempli de beaux moments en famille ou entre amis.

## **Voirie**

Nos employés de voirie compléteront dans les prochains jours les étapes restantes à l'aménagement du Parc Desjardins et de la Place du 150e.

## **Patinoire hiver 2024-2025**

La Municipalité est actuellement en recrutement afin d'embaucher le personnel nécessaire pour opérer la patinoire du prochain hiver, nous vous invitons donc à postuler sur le poste offert à cet effet.

## **Camp de jour et soccer été 2024**

Nous tenons à remercier parents et enfants pour leur belle participation au camp de jour et à la saison de soccer 2024. Merci également aux animateurs du camp de jour ainsi qu'aux entraîneurs du soccer, vous avez fait vivre un bel été aux jeunes de notre communauté. Vos commentaires de fin de saison sont toujours étudiés avec attention et nous les prenons en considération afin d'améliorer ces deux services pour les prochaines années.

## **Budget 2025**

Au cours des semaines à venir, les élus, la Direction générale et nos principaux collaborateurs se pencheront sur la préparation du budget 2025. Cet exercice reste un défi chaque année, avec l'augmentation constante des coûts dans divers secteurs. Notre priorité demeure de trouver un équilibre entre ces réalités économiques et notre engagement à maintenir un taux de taxes accessible pour tous.

En terminant, je vous souhaite un bel automne tout en couleurs, allez marcher et prendre l'air, c'est si beau l'automne!



Rachelle Caron



# MOT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023



Chers membres du conseil municipal, chers citoyens et citoyennes,

En tant que mairesse de Saint-Épiphanie, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2023, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

## Sommaire

1. États financiers 2023
2. Rapport du vérificateur externe
3. Faits marquants de l'année 2023
4. Défis pour 2024
5. Traitement des élus

## 1. États financiers 2023

### RAPPORT FINANCIER 2023 TOUT EN CHIFFRE

	2023	2022
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>		
De l'activité de fonctionnement	88 255 \$	90 012 \$
De l'activité d'investissement	-	-
<b>Excédent (déficit) accumulé :</b>		
De fonctionnement NON AFFECTÉ	304 107 \$	322 195 \$
De fonctionnement AFFECTÉ ( <i>note 1</i> )	133 160 \$	120 280 \$
Réserves financières et fonds réservés ( <i>note 2</i> )	107 630 \$	103 113 \$
<b>Dettes à long terme</b>		
Ajout dette projet AIRL (2023) ( <i>note 3</i> )	5 362 700	3 175 300 \$

### VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

#### Note 1 – Excédent accumulé de fonctionnement affecté

Équipement formation vase clos	-	1 450 \$
Schéma d'aménagement	15 750 \$	15 750 \$
Frais avocat poursuite		9 000 \$
Inspection entretien Clayton's	3 000 \$	3 000 \$
Borne sèche	14 193 \$	15 845 \$
Budget 2023	3 912 \$	74 923 \$
COVID-19		312 \$
Budget 2024 (achat camionnette, travaux d'ingénierie, Corporation de développement et mesure de boues)	96 305 \$	
<b>Total Note 1 :</b>	<b>133 160 \$</b>	<b>120 280 \$</b>

## Note 2 – Réserves financières et fonds réservés

### Réserves financières :

-Habits de combat incendie	19 318 \$	30 759 \$
-Vidange des étangs aérés	34 902 \$	29 898 \$
-Appareils respiratoires incendie	8 212 \$	-

### Fonds réservés :

-Fonds de roulement	22 464 \$	13 285 \$
-Montant réservé pour le service de la dette L.T.	17 734 \$	26 671 \$
-Montant réservé aux dépenses de la tenue d'élection	5 000 \$	2 500 \$
<b>Total Note 2 :</b>	<b>107 630</b>	<b>103 113</b>

## Note 3 – Ventilation de la dette à long terme

- Part de l'administration municipale	1 461 922 \$	938 869 \$
- Subventions	3 883 044 \$	2 209 760 \$
- Solde disponible pour emprunt	17 734 \$	26 671 \$
<b>Total Note 3 :</b>	<b>5 362 700 \$</b>	<b>3 175 300 \$</b>

## 2. Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a confirmé que les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle de sa situation financière. Je tiens encore une fois à remercier cette année l'équipe municipale et Mallette – Société de comptables professionnels agréés pour leur excellent travail dans ce dossier.

## 3. Faits marquants de l'année 2023

En 2023, plusieurs projets importants ont été réalisés, dont :

### Infrastructures

- Début du chantier de la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêve* avec entre autres choses la construction du bâtiment de service et des jeux d'eau qui y sont attenants. La phase I dans son ensemble a un budget de 720 000 \$ et n'aura coûté aux contribuables épiphanois que 20 000 \$, soit un peu moins de 3% du coût total.
- Chantier de réfection de voirie sur le 2e Rang Est et sur le 3e Rang Ouest (2 594 544,76 \$)
- Renouvellement du contrat d'entretien hivernal avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 pour un montant global de 306 000 \$.
- Conversion des luminaires publics sur les chemins du territoire municipal pour des luminaires au DEL (valeur de 26 585,00 \$)

### Projets communautaires

- Dépôt d'une demande de financement pour la phase II du projet *Destination vers notre parc de rêve* pour l'ajout de modules de jeux parents-enfants et pour la pose de lampadaires autour de la piste cyclable du parc municipal Desjardins (programme PAFIRSPA / réponse attendue durant l'été 2024) (Nous avons reçu une réponse négative)

### Fonctionnement interne à la Municipalité

- Mise sur pied d'un comité de trois (3) personnes pour gérer les cas de harcèlement moral, sexuel ou sexiste au sein de la Municipalité telle que définie dans la politique municipale qui y est pertinente. Il s'agit d'un mécanisme de premier niveau qui sera offert aux employés pour tenter de dénouer les impasses ou situations dans ce secteur.

## Réglementation

- Adoption d'un règlement municipal interdisant la circulation des camions et des véhicules-outils sur certaines voies municipales (règlement en attente d'approbation par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec)

## 4. Défis pour 2024

Les principaux défis pour l'année 2024 incluent :

- Procéder à un forage d'entretien et au nettoyage d'un des puits d'eau de la Municipalité
- Terminer dans les temps la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêve*
- Finalisation de la subvention TECQ et la reddition de compte obligatoire avant son dépôt au gouvernement du Québec (900 000 \$)
- Implantation d'un aménagement spécifique pour les pompiers pour de l'approvisionnement en eau dans la portion rurale de la Municipalité
- Renforcement des mesures d'urgence

## 5. Traitement des élus

Voici un résumé du traitement des élus pour l'année 2023 :

Mairesse :

- Rémunération : 6 963 \$
- Allocation de dépenses : 3 482 \$

Total : 10 445 \$

Conseillers municipaux :

- Rémunération : 2 320 \$
- Allocation de dépenses : 1 162 \$

Total par conseiller : 3 482 \$

## 6. Conclusion

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis et réussites. Nous avons travaillé ensemble pour réaliser des projets importants pour notre communauté. Cependant, malgré ces accomplissements, il est crucial de reconnaître que de nombreux groupes communautaires sur notre territoire sont en grand danger en raison du faible nombre de bénévoles. Nous sonnons l'alarme aujourd'hui : ces organismes, qui jouent un rôle vital pour le bien-être de nos citoyens, ont besoin de votre aide. Ils sont la force vive qui soutient nos jeunes, nos aînés, nos familles et tous ceux qui bénéficient de leurs services.

Je vous invite tous à continuer de vous impliquer dans notre belle municipalité et à rejoindre ces groupes communautaires. Votre engagement et votre énergie peuvent faire une différence significative. Participer à ces aventures bénévoles, c'est non seulement soutenir ceux qui en ont besoin, mais aussi renforcer les liens qui nous unissent et enrichissent notre vie collective.

Merci de votre attention, de votre engagement envers Saint-Épiphanie, et de votre volonté de faire de notre communauté un endroit encore plus solidaire et dynamique. Ensemble, nous pouvons relever ce défi et continuer à bâtir un avenir prospère pour tous.

*Rachelle Caron*

## Juin

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2023**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'adopter tel que présenté le rapport de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. sur les états financiers de l'organisation municipale au 31 décembre 2023. Une copie dudit rapport sera transmise, par la trésorière adjointe, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à la législation en vigueur et une autre sera téléversée sur le site Internet de la Municipalité.

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une intention de délégation de compétence de la gestion, de la collecte, du transport et du traitement des déchets ultimes à la MRC de Rivière-du-Loup**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les membres présents :

- a) QUE ce conseil signifie son intention à la MRC de Rivière-du-Loup de lui déléguer la compétence de la gestion, la collecte, le transport et le traitement des déchets ultimes sur son territoire;
- b) QUE ce conseil demande à la direction générale de la MRC de Rivière-du-Loup de poursuivre les démarches nécessaires à une éventuelle entente, notamment à préparer les documents requis pour que les municipalités délèguent leurs compétences de gestion, collecte, transport et traitement des déchets ultimes à la MRC de Rivière-du-Loup; et
- c) QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Rivière-du-Loup.

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une réponse à donner à Desjardins Viger et Villeray pour leur offre concernant leur établissement épiphanois**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et majoritairement résolu par les membres présents que ce Conseil refuse l'offre de Desjardins pour l'acquisition de leur bâtiment situé sur la rue Viger.

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – De la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec; et
- b) DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit à la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, à la Municipalité d'Upton, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère du Travail, au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.), à la députée de Rivière-du-Loup - Témiscouata, Madame Amélie Dionne, aux directions générales des municipalités et

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

villes composant la MRC de Rivière-du-Loup, à la Direction générale de la MRC de Rivière-du-Loup, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.), à la Fédération des municipalités du Québec (F.Q.M.), à l'Union des municipalités du Québec (U.M.Q.)

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'intégration de pompiers auxiliaires dans la sécurité incendie municipale**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) AUTORISE l'intégration de pompiers auxiliaires bénévoles dans la sécurité incendie municipale de Saint-Épiphanie conformément aux recommandations et aux conditions stipulées dans le document codifié CM-24-06-027;
- b) DEMANDE à l'administration municipale de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour l'intégration effective des pompiers auxiliaires dans le respect des normes de sécurité et des exigences légales; et
- c) MANDATE le capitaine du Service incendie à superviser les pompiers auxiliaires et à s'assurer du respect des règles et des balises établies pour leurs stages et leurs activités.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'entérinement d'une entente administrative et le lancement de l'initiative « Mon eau, mon puits, ma santé » destinée à la population épiphanoise qui est à l'extérieur du réseau d'aqueduc municipal**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et majoritairement résolu par les conseillers présents :

- a) D'ENTÉRINER l'entente administrative entre la Municipalité de Saint-Épiphanie et l'organisme OBAKIR pour le projet « Mon eau, mon puits, ma santé »;
- b) D'AUTORISER la Mairesse Madame Rachelle Caron et le directeur général Monsieur Stéphane Chagnon à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette entente;
- c) DE S'ENGAGER à mobiliser les ressources locales nécessaires et à faciliter la mise en œuvre des différentes activités prévues dans le cadre de ce projet; et
- d) D'ENCOURAGER les citoyens à participer activement aux initiatives de ce projet pour assurer la qualité de l'eau potable dans la municipalité.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le dépôt d'une demande de commandite à CANAC pour la phase 1 du projet du parc fruitier à l'intersection des rues Caillouette et Viger**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) AUTORISE l'Administration à déposer une demande de commandite auprès de CANAC pour un chèque-cadeau de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (999,00 \$) dans le cadre de la phase I du projet Parc fruitier de Saint-Épiphanie; et
- b) MANDATE la Direction générale à signer et à transmettre toute documentation nécessaire pour cette demande de commandite.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'aliénation d'une terre agricole au 49, 2e Rang Ouest pour le demandeur Monsieur Denis D'Auteuil**

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents d'appuyer la demande de Monsieur Denis D'Auteuil auprès de la C.P.T.A.Q., concernant une demande d'autorisation d'une carrière/sablière sur une partie du lot portant le numéro 5 669 341, du cadastre officiel du Québec.

## **Juillet**

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la nomination d'un élu représentant de la Municipalité auprès du Réseau BIBLIO et responsable de la bibliothèque municipale**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil nomme Monsieur le conseiller Vallier Côté en tant que responsable de la bibliothèque municipale, avec les attributions suivantes :

- a) REPRÉSENTER la Municipalité auprès des autres instances pertinentes liées à la bibliothèque municipale; et
- b) SUIVRE et RAPPORTER au conseil municipal des suivis relatifs aux développements, aux besoins et aux projets de la bibliothèque municipale.

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Permission d'urbanisme pour le citoyen propriétaire du 149, rue Viger**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) AUTORISE Monsieur Dubé à établir une connexion au Service d'aqueduc et d'égoûts de son garage avec le terrain voisin sous le couvert d'une servitude notariée et conformément à un plan présenté;
- b) RECONNAÎT que la Municipalité ne sera pas responsable de la partie excédante du réseau au-delà de l'entrée d'eau sur le terrain privé de M. Dubé;
- c) TAXE le service fourni à Monsieur Dubé comme pour un bâtiment jumelé, conformément aux règlements en vigueur;
- d) CHARGE l'Administration de s'assurer que les travaux de connexion se déroulent conformément aux normes et règlements municipaux;
- e) CONFIRME que cette autorisation est exceptionnelle et ne constitue pas un précédent pour des situations similaires futures; et;
- f) DEMANDE qu'une date d'expiration (délai) soit fixée par l'inspecteur.

### **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'autorisation d'utilisation d'une portion de l'emprise municipale (ancien tracé du chemin) de la rue Deschênes Ouest au propriétaire du 146, rue Deschênes Ouest**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) AUTORISE Monsieur William Harton à aménager une section de sa propriété située dans l'emprise de rue municipale au 146 2e Rang Ouest, conformément au plan présenté et sans la responsabilité municipale sur les futurs aménagements entrepris dans l'emprise;
- b) AUTORISE l'agrandissement du stationnement, l'ajout de bordures, le renouvellement du terrain et la mise en place de gazon sur la section concernée;
- c) CHARGE l'Administration de s'assurer que les travaux se déroulent conformément aux normes et règlements municipaux en vigueur; et

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

- d)CONFIE à M. Éric Albert, directeur de la voirie, le suivi et la supervision des travaux pour garantir qu'ils n'interfèrent pas avec l'usage futur ou l'entretien de l'emprise de rue municipale;
- e)CONFIRME qu'aucune réclamation ne sera autorisée.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation de la dérogation mineure du 59, 3e Rang Ouest**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la Conseillère Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure pour le 59, 3e Rang Ouest (partie du lot 5 669 285), conformément aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et aux règlements en vigueur.

## **Août**

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'adoption du règlement numéro 409-24 venant abroger pour modification le règlement 365-19 sur les tarifs sur les biens et services municipaux**

CONSIDÉRANT QUE le règlement municipal sur la tarification de certains biens et services municipaux (numéro 365-19), actuellement en vigueur, a été adopté en 2019;

CONSIDÉRANT QUE les prix stipulés dans ce règlement sont désormais obsolètes, tant par rapport au coût de la vie en général que pour les biens et services spécifiés;

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que le Conseil municipal, agissant à l'égard de son territoire, décrète, ordonne et statue, ce règlement.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'envoi d'une lettre de soutien à la position de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant le partage de la valeur de la croissance de la TVQ**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Vallier Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) AUTORISE la mairesse, Madame Rachelle Caron, à envoyer la lettre préparée par la FQM au député de notre territoire, en exprimant le soutien de la Municipalité de Saint-Épiphane à la demande de la FQM pour un partage plus équitable de la croissance de la TVQ;
- b) MANDATE la mairesse pour inclure dans sa correspondance une copie conforme à Monsieur Jacques Demers, président de la FQM, et à Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales; et
- c) CHARGE la Direction générale de s'assurer que cette lettre soit envoyée dans les plus brefs délais pour respecter l'échéancier de la FQM.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la réponse à formuler à la plainte de la citoyenne Madame Myriam Lajeunesse pour l'établissement d'une zone dangereuse sur la rue Viger pour le transport scolaire**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) APPROUVE la reconnaissance de la plainte de Madame Myriam Lajeunesse concernant la sécurité des élèves piétons sur la route 291;
- b) DÉSIRES attendre les résultats des analyses et études en cours sur la route 291 (rue Viger) pour prendre des décisions informées concernant la sécurité des piétons;

- c) CONFIRME l'engagement de la Municipalité à collaborer avec le ministère des Transports du Québec et le Centre de services scolaires pour la détermination des zones dangereuses;
- d) CHARGE l'Administration de maintenir un contact régulier avec le ministère des Transports pour obtenir les mises à jour nécessaires et informer les citoyens des avancées obtenues; et
- e) S'ENGAGE à mettre en œuvre promptement les recommandations et solutions identifiées qui relèvent de sa responsabilité dès que les conclusions des chantiers seront disponibles.

**DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un intérêt municipal à démontrer envers un projet d'implantation de bornes de recharge pour vélo électrique dans la MRC de Rivière-du-Loup**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) MANIFESTE l'intérêt de la Municipalité de Saint-Épiphane pour le projet de bornes de recharge pour vélos électriques proposé par la MRC de Rivière-du-Loup;
- b) CHOISIT le modèle de borne de recharge qui répond le mieux aux besoins de la communauté, en tenant compte des critères de sécurité, d'accessibilité et de commodité pour les usagers;
- c) IDENTIFIE un emplacement stratégique pour l'installation de la borne, privilégiant un endroit fréquenté et doté de mobilier urbain pour faciliter l'attente lors de la recharge; et
- d) AUTORISE l'Administration municipale à collaborer avec la MRC de Rivière-du-Loup pour la mise en œuvre du projet et à fournir les informations requises avant la date limite du 16 août 2024.

**DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à LER inc. pour une étude géotechnique à réaliser pour les réfections à venir de la rue Deschênes et du 1er Rang**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) OCTROIE le contrat pour l'étude géotechnique à la firme LER Inc. pour un montant de trente-trois mille cinq cent dix-huit dollars et quatre-vingt-treize cents (33 518,93 \$) sans les taxes applicables;
- b) AUTORISE le prélèvement des fonds nécessaires pour cet achat dans le surplus accumulé non affecté de la Municipalité;
- c) INTÈGRE cette dépense dans la demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans la catégorie des frais indirects; et
- d) CHARGE l'Administration de la bonne gestion de ce dossier et du suivi nécessaire avec les partenaires impliqués

**DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la nomination de Madame Sophie Thériault au siège numéro 3 du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) ACCEPTE la recommandation de l'Administration pour la nomination de Madame Sophie Thériault au siège numéro trois (3) du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux (2) années;
- b) CONFIRME la nomination de Madame Sophie Thériault au sein du Comité consultatif d'urbanisme, avec effet immédiat; et
- c) CHARGE la Direction générale de procéder aux formalités administratives requises pour officialiser cette nomination.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Modifications réglementaires encadrant le sujet des enseignes à l'intérieur du règlement de zonage numéro 157**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents du Conseil :

- a) D'ADOPTER les modifications réglementaires du règlement de zone numéro 157 encadrant le sujet des enseignes présenté dans le préambule de cette résolution; et
- b) DE MANDATER l'Administration à transmettre ces dernières le plus tôt possible à la MRC de Rivière-du-Loup responsable du chantier de concordances des règlements municipaux d'urbanisme avec le nouveau schéma de développement du territoire.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Modifications réglementaires encadrant le sujet des arbres à l'intérieur du règlement de zonage numéro 157**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents du Conseil :

- a) D'ADOPTER les modifications réglementaires du règlement de zone numéro 157 encadrant le sujet des arbres présentés dans le préambule de cette résolution; et
- b) DE MANDATER l'Administration à transmettre ces dernières le plus tôt possible à la MRC de Rivière-du-Loup responsable du chantier de concordances des règlements municipaux d'urbanisme avec le nouveau schéma de développement du territoire.

## **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la nomination de deux élus sur le comité autorisant les demandes de démolition des immeubles**

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les conseillers présents du Conseil de :

- a) NOMMER Madame la conseillère Pâquerette Thériault comme membre du Comité de démolition d'immeubles de la Municipalité de Saint-Épiphané;
- b) NOMMER Monsieur le conseiller Renald Côté comme membre du Comité de démolition d'immeubles de la Municipalité de Saint-Épiphané; et
- c) CONFIRMER que ces nominations sont effectives pour la durée exigée dans la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, soit une année.

## **VOIRIE**

En prévision de la saison hivernale qui sera à nos portes sous peu, nous désirons vous rappeler que si vous avez des arbres, plantes et arbustes à protéger sur vos terrains, il est idéal de le faire avant que l'hiver soit installé. De plus, nous vous suggérons fortement de baliser votre terrain. Selon l'article 4.1 du règlement 375-20 concernant l'entretien des chemins l'hiver, nous pouvons jeter, souffler, pousser ou déposer les précipitations se trouvant dans l'emprise de la Municipalité sur les terrains privés adjacents.

Selon l'article 4.5 de ce même règlement, aucun véhicule ou équipement ne doit être placé à moins d'un mètre et demi (1.5 m) de l'emprise de rue de la Municipalité. Tout propriétaire, locataire ou occupant ayant disposé un bien à l'intérieur de la limite prévue à l'alinéa 1, le fait à ses risques et périls.



*Eric Albert*

Directeur des travaux publics  
418 862-0052, poste 280  
voirie@saint-epiphane.ca



# SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



## GÉNÉALOGIE DE SAINT-ÉPIPHANE - FAMILLE CÉLESTIN BERGER ET ROSE GRAND-MAISON



Claudia Lebel et Isidore Berger

D'origine allemande, on retrouve la famille de Célestin Berger et de Rose Grand-Maison. Sur cette photo, le plus vieux des garçons: 1 - Isidore Berger (1862-1922) et son épouse Claudia Lebel (1863-1934). Ce couple fera baptiser 10 enfants à Saint-Épiphane.

Enfants d'Isidore Berger – Claudia Lebel qui ont vécu à Saint-Épiphane:

1A- Joseph Arsène Berger et Catherine St-Pierre qui font baptiser 15 enfants à Saint-Épiphane, dont :

- Léo Berger marié à Magella Bérubé
- Thérèse Berger mariée à Gilbert Thériault
- Yvon Berger marié à Marina Caron
- Omer Berger marié à Lucette Massé



Joseph Arsène Berger et Catherine St-Pierre

1B- Pierre Berger et Annie Boucher qui auront 18 enfants baptisés à Saint-Epiphane, dont :  
Henri-Paul Berger marié à Simone Morency



Annie Boucher et Pierre Berger

De Célestin Berger et de Rose Grand-Maison  
2- Joseph Napoléon Berger et Alexandrine St-Pierre. Ce couple fera baptiser 20 enfants à Saint-Épiphane, dont:

- Claudia Berger mariée à Aimé Beaulieu
- Berthe Berger mariée à Désiré Dubé



Alexandrine St-Pierre et Joseph Napoléon Berger

# URBANISME

## ABATTAGE D'ARBRE

Nous aimerions vous informer d'un changement important à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, projet de loi n°39, en lien avec les amendes à percevoir concernant la coupe d'arbres sans permis. Cette Loi, applicable dans toutes les municipalités du Québec vise à assurer une protection accrue des milieux naturels et des arbres par des mesures pénales plus dissuasives et ce, sans avoir à figurer dans un règlement municipal. Les nouvelles fourchettes d'amendes (LAU article 233.1) s'établissent comme suit:



Catégorie d'amende		Amendes antérieures	Nouvelles amendes
Amende de base		500 \$	2 500 \$
Abattage sur une superficie inférieure à un hectare	Amende minimale par arbre abattu	100 \$	500 \$
	Amende maximale par arbre abattu	200 \$	1 000 \$
	Amende totale maximale	5 000 \$	15 000 \$
Abattage sur une superficie d'un hectare ou plus	Amende minimale par hectare déboisé	5 000 \$	15 000 \$
	Amende maximale par hectare déboisé	15 000 \$	100 000 \$



Soulignons qu'en cas de récidive, les amendes prévues sont doublées.

Les **zones situées hors du périmètre urbain** peuvent couper des arbres sans permis si la superficie visée par la coupe est inférieure à 4 hectares. Si la superficie est de 4 hectares et plus, vous devez obtenir un permis auprès de la MRC de Rivière-du-Loup en communiquant directement avec Anabel Caissy [acaissy@mrcrdl.quebec](mailto:acaissy@mrcrdl.quebec) 418-867-2485 poste 232.

**Pour ce qui est des zones situées en périmètre urbain**, vous pouvez communiquer avec le Service d'urbanisme de la municipalité, le certificat d'autorisation est sans frais, mais doit être justifié par l'une des raisons suivantes :

- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie ;
- Le tronc de l'arbre est situé à moins de 3 m (9'-10") de la fondation du bâtiment principal ou d'une piscine creusée (ne s'applique pas pour un bâtiment accessoire ou une piscine hors terre) ;
- L'arbre nuit à la croissance d'un autre arbre (ne s'applique pas à la pelouse, une haie ou un arbuste) ;
- L'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes ;
- L'arbre a été gravement endommagé par de forts vents, le verglas, etc. ;
- L'arbre nuit à un projet de construction qui a été autorisé par la municipalité (cabanon, piscine, etc.). Si la construction peut être localisée ailleurs sur le terrain, l'abattage pourrait être refusé ;
- L'arbre doit être abattu pour l'exécution de travaux publics (ex. : Hydro-Québec).

## FILS ÉLECTRIQUES : ATTENTION!

Certains travaux sur les arbres présentent de grands dangers pour la sécurité des personnes et le service d'électricité. Vous trouverez, selon votre situation, les ressources nécessaires pour une solution sécuritaire sur le site ci-dessous :

<https://www.hydroquebec.com/securite/lignes-electriques/eviter-accidents-elagage-abattage-arbres.html>



## AVANT LA PLANTATION D'UN ARBRE

Pour éviter de futurs problèmes avec des d'arbres situés à proximité des fils électriques qui peuvent parfois être onéreux, nous vous conseillons de visiter le site ci-dessous avant la plantation d'un arbre:

<https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes/>



Il vous permettra selon l'emplacement voulu d'obtenir des recommandations d'espèces d'arbre ou selon l'espèce d'arbre que vous désirez, d'obtenir une distance de plantation sécuritaire par rapport au fil moyenne tension.

Nous retravaillons actuellement la réglementation sur l'abattage et la plantation d'arbres, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme pour connaître la réglementation en vigueur.

**FAITES VOS DEMANDES DE PERMIS ET PRENEZ  
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB**



*Fannie Rondou*  
Inspectrice en bâtiment et en environnement  
Municipalité de Saint-Épiphane  
418 862-0052, poste 220



## CORPO ÉPIPHANOISE DE DÉVELOPPEMENT

La Corpo épiphanoise de développement recherche une personne pour compléter son conseil d'administration.

Projet réalisés par la Corpo

- Le démarrage des cuisines collectives
- Le parc Roland-Thériault
- Le jardin collectif
- L'accueil des nouveaux arrivants
- L'activité d'illumination du sapin de Noël de la Municipalité

Projets à réaliser ou en cours

- Sentier de raquettes
- Programme pour favoriser l'achat local



# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

# SERVICE INCENDIE

Comme chaque automne, une semaine de prévention des incendies aura lieu. Cette année, elle se tiendra du 6 au 12 octobre. Nous vous invitons à prendre connaissance des diverses publicités entourant cet événement, car 48 % des incendies résidentiels sont causés par une distraction ou une erreur humaine. Profitez également de cette occasion pour élaborer un plan d'évacuation pour votre résidence et le pratiquer en famille. Nous l'avons fait récemment avec vos enfants à l'école, il est tout aussi important de le faire chez vous.

Vous trouverez une section complète d'informations sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique: <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/evacuer-sa-maison/faire-le-plan-devacuation-de-sa-maison>



Un bon plan doit indiquer clairement :

- les sorties de secours (porte principale, fenêtres, porte-patio) ;
- deux trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours ;
- le point de rassemblement à l'extérieur de la maison, accessible en toute saison ;
- l'emplacement des détecteurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

Il est recommandé de pratiquer ce plan au moins deux fois par année.



## PERMIS DE BRÛLAGE

Savez-vous qu'il est obligatoire et ce, tout au long de l'année, de faire la demande d'un permis de feu extérieur avant d'effectuer un feu d'abattis notamment pour éliminer les branches ou un feu de camp pour égayer un pique-nique ou une fête? Le foyer extérieur muni d'un pare-étincelles est le seul feu extérieur n'ayant pas besoin de permis.

Pour faire une demande, vous devez contacter M. Marc Tremblay à la MRC de Rivière-du-Loup soit par téléphone au 418-867-2485 poste 249 ou par courriel [preventionincendie@mrcrdl.quebec](mailto:preventionincendie@mrcrdl.quebec).

Prévention des incendies

**LE PREMIER  
RESPONSABLE  
C'EST TOI !**



# AQUEDUC ET ÉGOUTS

## CAMPAGNE MUNICIPALE DE CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU

La Municipalité a démarré sa campagne de changement des compteurs d'eau résidentiels en février 2023 et nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 janvier 2025 pour procéder à l'installation.

Les objectifs visés sont les suivants :

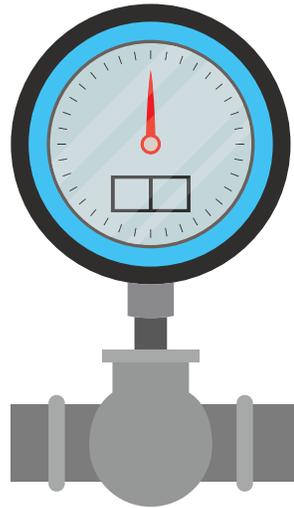
- S'assurer du maintien de la ressource d'eau potable de la communauté sur le long terme.
- S'assurer que tous payent pour la réelle quantité d'eau consommée (approche utilisateur-payeur).
- Renouveler tous les compteurs d'eau de la flotte d'infrastructures municipales qui ont dépassé leur durée de vie utile.
- S'assurer de respecter les quantités d'eau qui nous sont attribuées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Voici les avantages pour vous :

- Vous n'aurez plus besoin de nous fournir votre lecture puisque les compteurs d'eau sont intelligents.
- Surveillance mensuelle par notre équipe municipale afin de prévenir les fuites d'eau dans votre propriété.

Le deuxième lot de compteurs d'eau est en vente au bureau municipal au coût de 393.75 \$ (non taxable).

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Service du réseau d'aqueduc, au 418-862-0052 poste 270 ou [aqueduc@saint-epiphane.ca](mailto:aqueduc@saint-epiphane.ca).



Si tous les Québécois utilisaient une toilette à faible débit, on économiserait l'équivalent de **50 000 piscines olympiques par année.**

Votre gouvernement  
Québec

Service des réseaux d'aqueduc et égouts  
418 862-0052, poste 270  
[aqueduc@saint-epiphane.ca](mailto:aqueduc@saint-epiphane.ca)



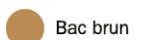
## DATE DES PROCHAINES COLLECTES



Bac bleu



Ordures



Bac brun

### Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

# SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE RETOUR SUR L'INAUGURATION DES JEUX D'EAU POUR LES COMMANDITAIRES ET LES DIGNITAIRES LE 3 JUILLET DERNIER

C'est sous un magnifique ciel ensoleillé que les jeux d'eau ont été inaugurés le 3 juillet dernier, en après-midi, en présence de dignitaires et de nos précieux commanditaires. La cérémonie a débuté avec un discours inspirant de notre mairesse, suivi des allocutions de Mme Annie Francoeur, représentante de M. Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, et de Mme Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata. La coupure officielle du ruban a ensuite été réalisée par la mairesse.

Les invités ont eu le plaisir de déguster du punch, de l'eau aromatisée et des brochettes de fruits préparées avec soin par les enfants du camp de jour. Une belle réussite pour notre communauté, et longue vie à nos nouvelles installations!

*C'est à partir de l'été dernier que le chantier de la phase I du projet municipal Destination vers notre parc de rêve s'est amorcé avec entre autres choses la construction du bâtiment de service et des jeux d'eau qui y sont attendants. Nous vous rappelons que la phase I dans son ensemble a un budget de 720 000 \$ et n'aura coûté aux contribuables épiphanois que 20 000 \$, soit un peu moins de 3 % du coût total.*



# RETOUR SUR L'INAUGURATION DES JEUX D'EAU POUR LES CITOYENS LE 16 AOÛT

Plus d'une soixantaine de personnes ont assisté à l'inauguration pour les citoyens le 16 août à 18 h. Madame la Mairesse, accompagnée de M. Bouchard de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray, ont pris la parole devant l'assemblée. Chaque participant a reçu une bouteille d'eau à l'effigie de la Municipalité, et plusieurs prix ont été tirés au sort. Nous tenons à remercier Desjardins pour leur généreuse contribution, incluant des prix de présence. La Municipalité a également offert en tirage de magnifiques serviettes rouges arborant notre logo. À 20 h, un cinéma en plein



air a été proposé avec la projection du film québécois Dounia et la princesse d'Alep, précédé d'un court-métrage retraçant l'histoire de notre moulin à scie, mettant en vedette des résidents de Saint-Épiphane. Merci à tous les participants!



## RETOUR SUR LA SAISON DE SOCCER 2024



Quelle belle saison de soccer pour nos trois groupes d'âge nous avons eue cette année! Plusieurs parties intermunicipales ont pu être jouées et une belle journée de tournoi a eu lieu le 3 août dernier. Nous désirons remercier nos trois entraîneurs :

- Clémence Dionne - groupe 4-6 ans
- Mathieu Lavoie-Dion - groupe 7-9 ans
- Benoît Plourde-Lafrance - groupe 10-12 ans

Merci également à nos arbitres pour leur travail. Un remerciement spécial aussi au Dépanneur 4 coins pour avoir donné des popsicles aux enfants durant la saison.

Nous vous préparons une autre belle saison l'an prochain. Vous pouvez d'ailleurs déjà donner votre nom si un poste d'entraîneur vous intéresse!



**Merci aux jeunes pour leur belle participation!**

# RETOUR EN IMAGES SUR LE CAMP DE JOUR 2024





Un énorme MERCI à notre équipe d'animation pour le beau travail que vous avez fait tout au long de l'été pour permettre aux enfants d'avoir un été inoubliable!

Service des sports, de la culture et de la vie communautaire  
418 862-0052, poste 480  
sport.culture.vicom@saint-epiphane.ca



Propriétaire de puits privé ?  
 Savez-vous ce que vous buvez ?



Québec



# MON EAU MON PUIITS MA SANTÉ

[moneaumonpuits.ca](http://moneaumonpuits.ca)



**Pour le savoir, faites analyser l'eau de votre puits!**

Votre municipalité est là pour vous aider à comprendre vos résultats et à corriger la situation.



Information importante

## Saint-Éphane



### Coûts des analyses

Paiement par argent comptant ou par virement

Analyses	Paramètres	Tarifs de groupe (taxes incluses)	Rabais (sur le prix régulier)
L'agricole	Microbiologique + Nitrites - Nitrates	85,08\$	46%
La complète	Microbiologique + Nitrites - Nitrates + 15 minéraux-métaux	240,30\$	30%

### Disponibilité des trousse d'analyses

À partir du 16 septembre 2024

#### Du lundi au vendredi:

Lundi au jeudi:  
 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi:  
 9h à 12h - Fermé en PM

#### Au bureau municipal:

220, rue du Couvent

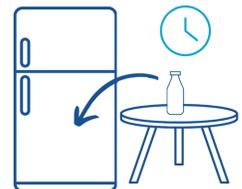
#### Dépôt des trousse

Au bureau municipal **à 11 h au plus tard**

Lundi 23 septembre 2024  
 Lundi 14 octobre 2024  
 Lundi 28 octobre 2024  
 Lundi 11 novembre 2024

Les échantillons d'eau doivent être prélevés **au plus tard 24 h**

avant le dépôt à la municipalité et gardés au frigo entre temps.



**Appelez-nous pour vous inscrire !**

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site web de la municipalité ou par téléphone :

[saint-epiphane.ca/](http://saint-epiphane.ca/) / 418-862-0052



# LES CACAS DE CHIEN : ON AIME NOS AMIS À QUATRE PATTES, MAIS PAS LEURS PETITS CADEAUX!

Ah, les chiens! Nos fidèles compagnons à poils qui nous apportent tant de bonheur... et quelques « surprises » sur les trottoirs! Malheureusement, les cacacs de chien dans nos lieux publics, ça fait moins sourire. Un geste simple, mais crucial : ramasser. Votre chien est peut-être adorable, mais ses cacacs? Un peu moins...

## **Ramasser, c'est gagnant-gagnant!**

Vous vous dites peut-être : « Oh, un petit caca, ce n'est pas si grave ». Pourtant, pour le promeneur du dimanche, le cycliste ou le gamin qui court après un ballon, ça peut vraiment gâcher la journée. Alors, quand votre toutou fait sa pause technique, soyez prêt! Un petit sac, hop, et le tour est joué. D'ailleurs, c'est une bonne occasion de faire preuve de souplesse... Vous ne saviez pas que vous étiez si agile, n'est-ce pas?

## **Les jeux d'eau : exclusivement pour les petits humains, pas pour les chiens!**

Nous savons que votre chien adore barboter dans l'eau, mais les jeux d'eau dans notre parc, c'est strictement réservé aux enfants. Alors, laissez Fido se rafraîchir ailleurs, histoire de garder nos jeux d'eau aussi propres que possible pour les plus petits. Promis, votre chien vous pardonnera et trouvera une flaque de boue où se rouler plus tard.

## **Une municipalité propre, c'est tellement mieux!**

On rigole, on rigole, mais au fond, c'est simple : ramasser les cacacs de votre chien, c'est montrer du respect pour vos voisins et pour nos beaux espaces publics. Alors, soyons tous des propriétaires responsables, et gardons nos rues propres... On pourra ainsi dire « C'est cool de se promener ici », sans avoir les yeux rivés sur le sol à chaque pas !



# BIBLIOTHÈQUE

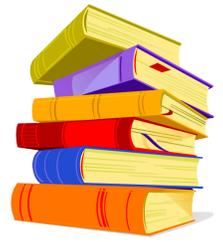
Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Samedi: 9 h à 11 h

Si vous avez des livres en bon état, apportez-les à la bibliothèque ou au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Les bénévoles feront le tri et nous pourrions certainement ajouter plusieurs nouveaux titres à notre collection locale!



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au [biblio-epiphane@crsbp.net](mailto:biblio-epiphane@crsbp.net) si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes. **Nous vous demandons de bien vouloir prendre soin des livres que vous empruntez; certains livres neufs reviennent en piteux état à la bibliothèque... Nous vous demandons également de rapporter vos livres à la bibliothèque afin que nous puissions les remettre sur les tablettes et qu'ils soient disponibles pour l'ensemble de nos usagers.**

## EXPOSITIONS RÉSEAU BIBLIO



### 12 septembre au 12 novembre : Astronomie

Qui ne s'est pas un jour interrogé sur les étoiles, les planètes, le big-bang? Voici donc une belle collection de livres pour en savoir plus sur l'univers. Elle saura intéresser les adultes, bien qu'elle soit en majeure partie constituée de livres pour les jeunes.

### 12 novembre au 28 janvier : Paysages marins du Saint-Laurent

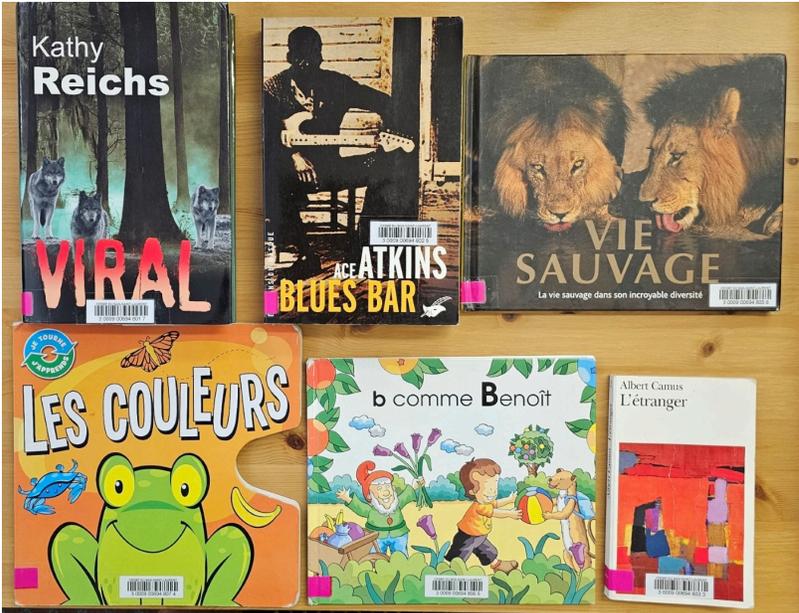
Cette exposition est une invitation à explorer le fleuve Saint-Laurent et la richesse de son paysage. Essentiellement constituée de beaux livres figuratifs, cette exposition vous permettra de découvrir les environnements variés tels les paysages insulaires, les zones estuariennes, les paysages côtiers ainsi que des aspects écologiques et historiques du Saint-Laurent, un des plus grands fleuves d'Amérique du Nord.



## NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE



# NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE



# 26E SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

## Ma biblio aux mille et un visages

Rendez-vous dans votre bibliothèque du 19 au 26 octobre 2024 pour la 26e Semaine des bibliothèques publiques du Québec afin de profiter des activités organisées! La thématique de cette année valorise l'humain, mais aussi les diverses facettes des bibliothèques. Il y a le public qui les fréquente : enfants, familles, jeunes adultes, personnes âgées, en situation de handicap, d'itinérance, nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, étudiantes et étudiants, etc., mais aussi le personnel qui y travaille avec cœur au quotidien.

Par ailleurs, les multiples visages des bibliothèques sont mis en lumière, grâce aux lieux en eux-mêmes et aux services qui y sont proposés. Sociale, accueillante, éducative, ludique, culturelle, amicale, familiale, épicurienne : c'est tout cela et bien plus encore que notre bibliothèque a à offrir!

Pour plus de détails sur l'événement et pour consulter la programmation complète, rendez-vous en ligne au : [semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca)

Événement organisé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), en partenariat avec Bibliopresto, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le Réseau BIBLIO du Québec (RBQ).



Semaine  
DES **bibliothèques**  
publiques

19 — 26  
**OCTOBRE** 2024  
[semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca)

ORGANISÉ PAR **abpq**  
Association des bibliothèques publiques du Québec

EN PARTENARIAT AVEC **Bibliopresto**

**BANQ**  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

**BIBLIO**  
DU QUÉBEC

DU 1<sup>ER</sup> AU 26 OCTOBRE 2024

## CONCOURS UNE BELLE HISTOIRE AVEC MA BIBLIO

**4 PRIX À GAGNER**  
2 CARTES-CADEAUX LES LIBRAIRES  
ET 2 CARTES-CADEAUX SÉPAQ  
D'UNE VALEUR DE

**100\$**  
CHACUNE

Participez en partageant votre témoignage via le formulaire en ligne : [semainedesbibliotheques.ca/concours](http://semainedesbibliotheques.ca/concours)



ORGANISÉ DANS LE CADRE DE LA Semaine DES **bibliothèques** publiques

ORGANISÉ PAR **abpq**  
Association des bibliothèques publiques du Québec

EN PARTENARIAT AVEC **Bibliopresto**

**BANQ**  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

**BIBLIO**  
DU QUÉBEC

# Saint-Épiphane

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF VAS-Y

TRANSPORT  
**GRATUIT\***

**24 septembre 2024**  
Selon les horaires réguliers

\*PLACES LIMITÉES, RÉSERVATIONS REQUISES

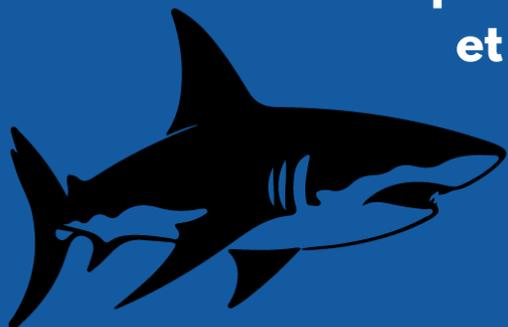
418-862-8005 | [info@transportvasy.qc.ca](mailto:info@transportvasy.qc.ca) | [transportvasy.qc.ca](http://transportvasy.qc.ca)

Avec la participation financière de :

Québec | MRC de Rivière-du-Loup | **TRANSPORT VAS-Y inc.** | Rivière-du-Loup

# Conférence sur les requins avec Jean-Pierre Sylvestre

Reporter-photographe animalier  
et journalisme scientifique



Pour toute la famille  
Matériel scientifique sur place

Inscription sur Qidigo



Avec le soutien de

RÉSEAU  
**BIBLIO**  
*du Bas-Saint-Laurent*



**Gratuit**

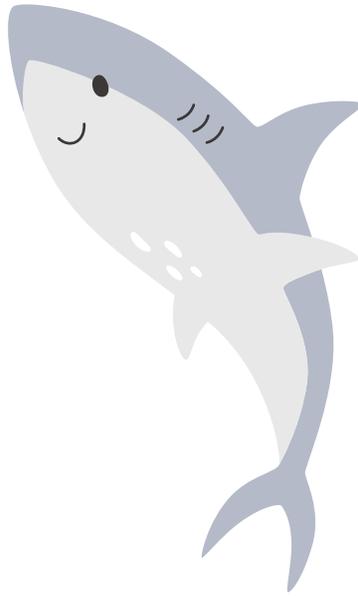
**SAMEDI 19 OCTOBRE À 13 H 30**

Conférence d'environ 1 h suivi d'une activité thématique à la  
bibliothèque pour les enfants

Tirage de prix de présence

# EXPOSITION SUR LES REQUINS

Dès le 12 septembre, il y aura une exposition à la bibliothèque sur le thème des requins en lien avec la conférence de **Jean-Pierre Sylvestre le samedi 19 octobre à 13 h 30**. Nous aurons également un livre écrit par ce dernier. Venez découvrir l'univers des requins!



Retraité.es  
comblé.es au travail!

Deuxième édition!

J'ai besoin de sortir de chez moi et de changer de routine.

J'aimerais bien transmettre mon savoir, léguer quelque chose.

J'ai le goût de me sentir utile.

## Ces réflexions vous interpellent?

Un accompagnement personnalisé gratuit vous attend en **octobre** chez Univers Emploi!

## Séances d'information

Pour qui : retraité.es de la MRC de RDL

Quand : 24 septembre à 9 h et 1<sup>er</sup> octobre à 13 h 30

Où : 37, rue Delage, Rivière-du-Loup

Inscription/information : 418 314-0404\*

**Votre expertise est recherchée par les employeurs!**

\*Inscription obligatoire/Places limitées

# RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU MANOIR LE 4 AOÛT DERNIER

Le 4 août dernier, les résidents et membres de la communauté ont été invités à une journée portes ouvertes au Manoir pour découvrir un nouvel espace causerie aménagé dans la cuisine. Grâce à une subvention du programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés*, l'achat de chaises berçantes, d'une thermopompe et de matériel pour la préparation de boissons chaudes a été rendu possible. Un rideau métallique a également été installé pour fermer l'espace réservé à la cuisinière, permettant ainsi un accès à la cuisine en tout temps pour les résidents et les visiteurs. N'hésitez pas à profiter de cet espace et à venir passer un moment avec les résidents!



# COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ÉPIPHANE

Nous avons besoin de vous. Si contribuer à votre communauté vous tient à cœur, voici votre chance de le faire. Nous sommes à la recherche de bénévoles dynamiques et de nouveaux membres pour le CA, prêts à apporter leurs idées et leur énergie. Que ce soit pour nous aider sporadiquement lors d'événements ou pour vous engager davantage dans nos activités futures, chaque contribution est précieuse. Rejoignez-nous et aidez à maintenir l'esprit de partage et de joie dans notre communauté. Pour plus d'informations sur le bénévolat ou pour rejoindre notre CA, n'hésitez pas à nous contacter via le Messenger de notre page Facebook.



# DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE NOUVEAU PARC FRUITIER

Sur l'ancien site du réservoir d'eau démantelé, un parc fruitier communautaire prend forme. La première phase de ce projet, prévu sur trois ans, a été réalisée en juin avec la plantation de plus de 200 plants et arbres. Situé à la sortie sud du village, à l'intersection des rues Viger et Caillouette, ce parc a pour objectif de rendre accessibles divers fruits et espèces d'arbres à la population.

Le projet a été présenté à la Municipalité en février par un citoyen, qui nourrit cette idée depuis près de 25 ans. Après avoir passé plusieurs années à l'extérieur, il a décidé de concrétiser son projet à son retour, avec le soutien de la Municipalité et la recherche de commanditaires. Cette année, environ 19 arbres (notamment des chênes à gros fruits et des pins de Corée, pruniers et mûriers), plus de 100 plants de camerises, ainsi que 80 arbustes de canneberges ont été plantés. Des plates-bandes de fleurs comestibles ont également été aménagées. Ce projet vise à embellir l'ancien terrain et à offrir à la communauté un espace nourricier et éducatif. Tous les citoyens pourront profiter des fruits de cette initiative.



## Un projet en pleine expansion

Le développement du parc fruitier s'étendra sur trois ans, avec la plantation annuelle d'environ 200 arbres et arbustes. Les prochaines phases introduiront de nouvelles espèces pour diversifier les fruits accessibles à la communauté.

Bien que le parc ne soit pleinement opérationnel que dans quelques années, les premiers arbustes devraient produire des fruits dans un à deux ans, tandis que les arbres mettront environ 15 ans à fructifier. Ce projet, nécessitant un investissement de plusieurs milliers de dollars, a bénéficié de l'implication active de la Municipalité, qui a fourni de la main-d'œuvre pour les travaux d'aménagement, dont principalement le creusage d'une tranchée et la plantation.

Un merci tout spécial à nos employés municipaux, bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin dans la réalisation de ce projet. De plus, nous désirons remercier nos précieux commanditaires :

- Berger
- Pépinière Casse-Noisette
- Produits horticoles Lavoie inc.



# UN PROJET NOURRICIER AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ



## Jumelage Interculturel



*Vous êtes un(e) nouvel(le) arrivant(e) ou un(e) citoyen(ne) de la région?*

*Vous êtes ouverts d'esprit et vous aimez rencontrer de nouvelles personnes?*



**Inscrivez-vous au programme de jumelage interculturel!**

**Ça vous intéresse ?**

**Vous voulez vivre l'expérience !**

Contactez:  
**Rocio Ramirez**

Agente de développement au jumelage et à l'intégration  
418 862-1823, poste 110  
jumelage@cldrdl.com  
cldriviereduloup.com

Avec la participation financière de :



Centre local de développement  
Région de Rivière-du-Loup

### Le Jumelage interculturel

#### C'est quoi ?

Le jumelage interculturel consiste en la création d'un lien entre un nouvel arrivant et un membre de la communauté d'accueil. C'est une occasion de découvrir et d'échanger entre personnes immigrantes et québécoises.

*\*Ce n'est pas du parrainage, du mentorat ni un groupe de rencontre*

#### Comment ?

Les jumeaux (participants au programme de jumelage) se rencontrent 2 à 3 fois par mois pour une durée d'environ 2 h dans le but de faire des activités et apprendre à mieux se connaître. Le jumelage dure de 6 à 12 mois et est encadré par une personne responsable. Le processus comporte quelques étapes afin de s'assurer de la motivation des participants et du bon déroulement du jumelage.

1. Participer à une séance d'information (optionnel)
2. Remplir le formulaire d'inscription (voir le lien en bas de page)
3. Participer à une formation de 2 heures
4. Rencontrer la personne responsable pour valider l'admissibilité
5. Rencontrer votre jumeau et faire des activités
6. Suivi de la démarche
7. Évaluation

#### Pour qui ?

C'est pour tous les citoyens de la MRC de Rivière-du-Loup. Que vous soyez nouvellement établis ou installés depuis longtemps, vous pouvez participer au programme de jumelage. Vous devez parler français, mais surtout avoir envie de vivre une expérience enrichissante. Vous devez être ouvert d'esprit, empathique et tolérant.

#### Pour plus d'information, contactez

**Rocio Ramirez**  
Agente de développement au jumelage et à l'intégration  
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup  
310, rue Saint-Pierre, local RC-01  
Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3V3  
Téléphone : 418 862 -1823, poste 110  
jumelage@cldrdl.com

#### Prêt à vous inscrire ?

Remplir le questionnaire ci-dessous :  
<https://cldriviereduloup.com/immigration/jumelage/formulaire/>

# LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE



## EST À LA RECHERCHE

de Surveillant(e)s et préposé(e)s à l'entretien de la patinoire



### RESPONSABILITÉS

- Glacer la patinoire dès que la température le permet ;
  - Maintenir une bonne surface glacée de la patinoire ;
  - Déneiger la patinoire et les bords des bandes ;
  - Gérer et prévoir le déneigement, au besoin ;
  - Déneiger les portes extérieures ;
  - Prêter et gérer les équipements ;
  - Assurer la surveillance et la sécurité des lieux ;
  - Assurer la salubrité des lieux
-

## EXIGENCES

- Être ponctuel ;
- Respecter rigoureusement les obligations du contrat ;
- Être disponible le soir, la fin de semaine et, à l'occasion, le jour ;
- Avoir une bonne condition physique et avoir une bonne tolérance au froid ;
- Posséder un cours de premiers soins, un atout.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Durée du travail : fin décembre à la mi-mars (durée variable selon la température)
- Horaire de travail : à valider suite à l'embauche
- Salaire : selon expérience et la grille salariale de la Municipalité
- Un candidat de 16 ans et moins aura un nombre d'heures maximum de 17 par semaine dont 10 heures maximum du lundi au vendredi lors jours de classes (selon la CNESST).



Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel, aux adresses suivantes, au plus tard le vendredi 27 septembre 2024 16 h 30 :

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur général et greffier-trésorier  
Municipalité de Saint-Épiphanie  
220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie  
(Québec) G0L 2X0

Courriel : [direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)





# OFFRE D'EMPLOI

## TECHNICIEN DU SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE



### REEMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ

La Municipalité de Saint-Épiphané est à la recherche d'une personne pour combler le poste de technicien(ne) du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire pour un remplacement de congé de maternité.

Tu aimes organiser des activités variées pour une clientèle diversifiée?

Tu aimes travailler avec différents comités?

Tu aimes travailler sur des projets de développement comme l'aménagement d'un parc municipal ou d'une bibliothèque?

Cet emploi est pour toi! Pour voir l'offre d'emploi complet, balaye le code QR ci-dessous.

Envoyez votre C.V. à Stéphane Chagnon au  
[direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)





# Demande d'abonnement publicitaire Journal l'Épiphanois 2024-2025

Je veux profiter des avantages reliés à la commandite d'une publicité pour l'année 2024-2025. L'Épiphanois est publié à raison d'une parution à tous les trois mois. Une centaine de copies sont distribuées dans les commerces de Saint-Épiphane, il est envoyé par courriel aux citoyens et nous le mettons sur notre site Web et nos réseaux sociaux.

*(4 parutions par année + publi-reportage + communiqué)*

Format carte professionnelle

50 \$ plus taxes\* (57.49 \$)

Format 1/4 page

210 \$ plus taxes\* (241.45 \$)

Format bandeau de bas de page

150 \$ plus taxes\* (172.46 \$)

*\*Les organismes à but non lucratif auront un rabais de 50 %.*



- **Publication de vos communiqués**
- **Publication d'un publi-reportage à la date de votre choix**
- **Reproduction de votre carte professionnelle**
- **Message personnalisé à toutes les parutions**

Sur réception de votre demande d'abonnement, nous vous ferons parvenir une facture correspondant au forfait désiré ou vous pouvez tout simplement nous faire parvenir votre paiement avec la demande signée.

**Bien vouloir nous faire parvenir votre carte professionnelle en format électronique (JPEG ou PDF)** et le texte de votre publicité à paraître avec la présente demande par courriel à [reception@saint-epiphane.ca](mailto:reception@saint-epiphane.ca).

Nom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

## Retour du formulaire :

Diane Michaud

Adjointe à la direction générale

Municipalité de Saint-Épiphane

220, rue du Couvent

Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

Téléphone : 418 862-0052 poste 200

Télécopieur : 418 862-7753

[reception@saint-epiphane.ca](mailto:reception@saint-epiphane.ca)

# La gestion des matières résiduelles: une responsabilité collective!



Saint-Épiphane

Ce n'est un secret pour personne, la gestion de nos déchets coûte cher et a un impact direct sur votre compte de taxes!

En 2022, à Saint-Épiphane seulement, c'est **479 kg/habitant** qui ont été déposés dans les 3 bacs : ordures, matières recyclables et matières organiques.

En tant qu'équipe municipale, nous vous lançons un défi :

**Ensemble, optimisons le tri, réduisons les déchets et diminuons les frais de gestion de nos 3 bacs !**

## Les coûts par habitant pour traiter les matières (sans la collecte)

En ne tenant pas compte des matières qui terminent ailleurs que dans les bacs (friperie, écocentre, etc.), voyons un peu comment ça fonctionne. **Le coût de traitement varie selon chaque matière (2022) :**



Nos bacs à ordures ont coûté :

**46 \$**  
par habitant

Ici, plus on en met, plus ça coûte cher.



Nos bacs bleus ont coûté :

**0 \$**  
par habitant

Ici, si on gère adéquatement, c'est entièrement remboursé par les compagnies qui fabriquent les contenants, les emballages et les imprimés.



Nos bacs bruns ont coûté :

**22 \$**  
par habitant

Ici, peu importe la quantité qu'on met, c'est le même prix.

## Les coûts des 3 bacs par habitant (sans la collecte)

Recyc-Québec a réalisé, en 2018, un portrait des matières déposées dans les 3 bacs par les québécois. Grâce à ces données, nous avons pu générer un scénario théorique idéal pour Saint-Épiphane.

**Scénario idéal**

Estimation à partir de données disponibles pour l'année 2022\*

### Portrait réel

Voici le **portrait réel** des 3 bacs utilisés par les Épiphanois-es

Ordures



**332 tonnes**  
**46 \$/hab.**

Recyclage  
(bac bleu)



**66 tonnes**  
**0 \$/hab.**

Matières organiques  
(bac brun)



**20 tonnes**  
**22 \$/hab.**

**TOTAL : 418 tonnes**

### Scénario idéal

Voici le **scénario idéal** où chaque matière est triée et déposée au bon endroit, sans même diminuer la quantité totale générée. Ceci est une source d'inspiration qui devrait guider nos gestes au quotidien.

Ordures



**46 tonnes**  
**6 \$/hab.**

Recyclage  
(bac bleu)



**155 tonnes**  
**0 \$/hab.**

Matières organiques  
(bac brun)



**155 tonnes**  
**22 \$/hab.**

Écocentre ou  
Centre de réemploi\*\*



**62 tonnes\*\*\***

**TOTAL : 418 tonnes**

**PLUS on TRIE, PLUS on RÉDUIT le coût de gestion de nos bacs...**

\* Veuillez noter que l'année de référence 2022 a été utilisée pour tous les calculs en raison de la disponibilité des données complètes. Il est important de prendre en compte que les coûts varient d'une année à l'autre.

\*\* Matières : résidus de construction, textiles en bon état, produits électroniques, etc.

\*\*\* Par souci de simplicité, les coûts relatifs à ces matières n'ont pas été pris en compte.

# L'impact économique d'un tri idéal

À quoi ça sert de faire le tri à la maison?

Sans même diminuer la quantité de déchets qu'on génère, un meilleur tri diminue drastiquement la facture.

Voyez par vous-mêmes!

## Coûts de traitement estimés pour les matières déposées dans les 3 bacs



En fonction des tonnages réels

59 103 \$

En fonction des tonnages théoriques idéaux

24 712 \$

Saint-Épiphanie, 2022

## Un projet collectif

La gestion des matières résiduelles est un projet qui touche chacun d'entre nous.

Nos choix quotidiens ont un impact direct sur notre environnement et nos taxes municipales. Mal trier nos matières résiduelles coûte cher aux municipalités et aux citoyens et nuit à la santé de la planète.

En triant mieux nos matières résiduelles, nous pouvons réduire notre empreinte écologique et, du même coup, limiter l'augmentation des taxes municipales allouées à leur gestion.

Chaque petit geste compte.

## Quiz

Antoine a malheureusement oublié une barquette pleine de fraises sur son comptoir. **Que doit faire Antoine?**

- A** Jeter la barquette avec les fraises à la poubelle (coût généré à la municipalité \$\$).
- B** Mettre les fraises abîmées dans le **bac brun** et la barquette dans le **bac bleu** (aucun coût supplémentaire).

Antoine qui a lu le document « La gestion des matières résiduelles : une responsabilité collective » choisit finalement : **l'option B**

## Pour RÉDUIRE ET MIEUX TRIER, des outils sont à votre disposition :

- Calendrier des collectes
- Ligne info de Co-éco (418 856-2628, poste 1)
- Sites internet :

Co-éco



Recyc-Québec



Imaginons l'impact si chaque Épiphanois·e faisait ce geste de façon systématique!

Dans le doute, on s'informe!

# PRÉVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES



Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplacent à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assurent que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils sont attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1er août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne année scolaire!



# UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne



Lieu: 310 rue Saint-Pierre,  
Rivière-du-Loup  
(Stationnement de la MRC de  
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence



## URGENCES

Nous vous rappelons qu'en **cas d'urgence vous devez faire le 9-1-1; vous ne devez pas appeler les élus ou la Mairesse lorsqu'une situation d'urgence survient.** Pour rejoindre le Service de la voirie, vous pouvez le faire sur les heures d'ouverture du bureau au **418-862-0052 poste 280.** Le numéro du **cellulaire d'urgence de la voirie est le 418-714-4523** et celui pour le **réseau d'aqueduc et d'égoûts est le 418-894-4653.** Comme le réseau cellulaire est moins bon dans le secteur du village, si vous n'avez pas de réponse sur les cellulaires d'urgence, veuillez laisser un message ou essayer de rappeler 5 minutes plus tard. Nous vous demandons de ne pas contacter les employés à leur domicile afin de respecter leur vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.



## Nos 6 coups de ♥ pour une rentrée écolo

### Des fournitures qui durent longtemps!



#### Être consciencieux

Prendre soin de ses articles scolaires afin qu'ils puissent servir une autre année, même si c'est pour quelqu'un d'autre!



#### Être créatif

Les cartables sont défraîchis ? Profitez-en pour les personnaliser : étiquettes, décorations et bricolages donnent un tout nouveau look.



#### Être généreux

Vous n'en avez-plus besoin? Donnez-les au suivant.

### Seconde main sur les sacs, étuis, boîte à lunch, cartables, etc.



#### Être mobilisateur

Pour acheter, rendez-vous à votre friperie ou organiser un échange entre parents dans votre ville!



#### Être ambitieux

Procurez-vous les manuels d'occasion via les groupes d'établissements scolaires, lorsqu'existants.



#### Être avisé

Si ça doit être neuf, privilégiez les articles fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Cette préparation peut être un véritable « jeu d'enfant » à réaliser en famille!

**En vous souhaitant une bonne rentrée scolaire!**

# 5 choses à savoir pour gérer ses **branches d'arbres tombées**



## Déchiquetage : débouché numéro 1

Ce processus transforme les branches en copeaux. Le déchiquetage peut être fait soi-même à domicile, par un professionnel ou en les apportant à votre écocentre.



## Le réemploi des copeaux

Les copeaux ont de nombreuses utilisations : paillis pour les plantes, bois raméal fragmenté pour les sols, litières pour animaux, ... Ils peuvent aussi être ajoutés à votre composteur domestique!



## Autres options de gestion

Laisser les branches se décomposer naturellement est une excellente option.

Cependant, les brûler est moins recommandé à cause des risques de sécurité et de pollution.



## Les directives de sa MRC

Apporter les branches aux écocentres pour les MRC de Rivière-du-Loup et les Basques.

Faire du déchiquetage à domicile dans la MRC de Kamouraska (limite la propagation de l'agrile du frêne).



## Les branches contaminées

S'informer sur les insectes et les maladies qui affectent les arbres. En cas d'observation, le signaler sur le site du gouvernement et à l'entreprise où vous les apportez pour une gestion plus adaptée.



En suivant les directives de votre MRC et en favorisant le réemploi.

**Vos branches seront  
gérées de façon  
optimale!**

fadoq

Région Bas-Saint-Laurent

 Pickleball en gymnase

 Cours Téléphone et Tablette

 Cartes, Dés et Jeux de société

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

# SEPTEMBRE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

2 Fête du Travail Bureau fermé	3	4 Début des inscriptions pour le Pickleball 13h30	5 Après-midi au Grand Air Pohénégamook	6 BBQ et Pickleball Amicale Saint-Hubert de Rivière-du-Loup	7	8
9	10 Butte du Bonhomme Blanchet Saint-Elzéar-de-Témiscouata	11 VISITE AU MUSÉE DU BAS-ST-LAURENT	12	13	14	15
16 Atelier de Peinture Mont-Joli	17-19 Partie aux Jeux FADOQ Provinciaux avec 24 sportifs et sportives de la Région!			20	21	22
23 Début de la session d'automne de Pickleball	24	25 Début des Cartes, Dés et Jeux de Société RDL	26	27 Visite des Jardins de Métiis	28	29
30	1	2 Journée Porte Ouverte FADOQ et La Source	3	4	5	6

# 2024

fadoq

Région Bas-Saint-Laurent

 Pickleball en gymnase

 Cours Téléphone et Tablette

 Cartes, Dés et Jeux de société

 Ateliers Antidote VIT

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

# OCTOBRE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

30	1 À Amqui pour la journée des Aînés!	2 Journée Porte Ouverte FADOQ et La Source	3	4	5	6
7	8 Début des cours Tablette et Téléphone Pohénégamook	9 Conférence Succession et Héritage Pohénégamook	10 Début des cours Tablette et Téléphone RDL	11 Sortie à Vélo dans le Témiscouata	12	13
14 Action de Grâce	15	16 Café Rencontre à Amqui	17	18	19	20
21 Début des Ateliers Antidote VIT RDL	22 Conférence Appui Proche Aidant Pohénégamook	23	24	25	26 TOURNOI DE PICKLEBALL RIVIÈRE-DU-LOUP	27
28 Atelier de Peinture Mont-Joli Conférence Succession et Héritage RDL	29 RANDONNÉE LE BOOTLEGER RIVIÈRE-BLEUE	30 Conférence Appui Proche Aidant RDL	31 Halloween	1	2	3

# 2024

fadoq

Région Bas-Saint-Laurent

 Pickleball en gymnase

 Cours Téléphone et Tablette

 Cartes, Dés et Jeux de société

 Ateliers Antidote VIT

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

# NOVEMBRE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

28 Conférence Succession et Héritage RDL	29 RANDONNÉE LE BOOTLEGGER RIVIÈRE-BLEUE	30 Conférence Appui Proche Aidant RDL	31	1	2	3 Cours de Peinture Saint-Louis -du-Ha! Ha!
4 ANTIDOTE VIT	5	6 Café Rencontre à Trois-Pistoles	7	8 Randonnée Parc Neigette Saint-Anaclet-de-Lessard	9	10
11 ANTIDOTE VIT	12 Conférence Aide Médicale à mourrir RDL	13	14	15 Conférence Succession et Héritage Rimouski	16	17
18 ANTIDOTE VIT	19 Partie en formation	20	21	22	23 Restez à l'affût pour savoir quand aura lieu le tournoi de Curling!	24 
25 ANTIDOTE VIT Fin des Ateliers Antidote VIT RDL	26	27 VISITE AU MUSÉE DU BAS-ST-LAURENT	28	29 2 conférences Appui Proche Aidant et Aide Médicale à mourrir Rimouski	30	

fadoq

Région Bas-Saint-Laurent

 Pickleball en gymnase

 Cours Téléphone et Tablette

 Cartes, Dés et Jeux de société

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

# DÉCEMBRE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

2	3 Atelier de fabrication Couronnes de Noël	4	5 Atelier Dans la Peau d'un Aîné RDL	6	7 TOURNOI DE PICKLEBALL RIMOUSKI	8
9	10	11 Café Rencontre à Saint-Pascal	12	13	14	15
16	17	18 5 à 7 pour souligner la fin de la session de Pickleball (Joueurs inscrits seulement)	19	20	21	22
23-29 Congés des Fêtes - Bureaux fermés						
30	31	1	2	3	4	5
Congés des Fêtes - De retour le 2 janvier						

# 2024

# 2024

# FORUM

sur le patrimoine religieux

## PROGRAMME

### Judi 19 septembre - Auberge de la Pointe

*Le forum sera animé par Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications à la MRC de Rivière-du-Loup et présidente de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du CPRQ*

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h Mot de bienvenue
- 9 h 30 Conférence *Une histoire du patrimoine religieux par ses maîtres d'œuvre. La construction des églises bas-laurentiennes, 1760-1867* par Jean-René Thuot, Professeur d'histoire au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski et membre de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du CPRQ.
- 10 h 30 Pause santé
- 11 h Assemblée générale annuelle (AGA)
- 12 h Dîner
- 13 h 30 Portrait du patrimoine religieux bas-laurentien par Mélanie Milot et Amélie Brière, agente de développement en patrimoine immobilier à la MRC des Basques et membre de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du CPRQ.
- 13 h 45 Conférence *Le cas de l'église Saint-Mathieu-de-Rioux* par l'équipe d'Atelier 5 architecture et Roger Martin, maire de Saint-Mathieu-de-Rioux.
- 14 h 30 Conférence *Diversifier les nouveaux usages : l'exemple du Cirque de la Pointe-Sèche dans l'église de Saint-Germain-de-Kamouraska* par Elyme Gilbert, directeur de production/technique du Cirque de la Pointe-Sèche.
- 15 h 15 Pause santé
- 15 h 30 Table ronde *Implication des élus dans les projets de requalification patrimoniale* avec la participation de Robert Savoie, maire de Saint-Valérien, Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et maire de Saint-Cyprien, Suzanne Rhéaume, mairesse de Cacouna et Serge Demers, Conseiller municipal de Lac-des-Aigles et gestionnaire de projet. La table ronde sera modérée par Yves Grondin, conseiller municipal de Drummondville et membre du conseil d'administration du CPRQ.
- 17 h Verre de l'amitié et remise des Prix d'excellence

### Vendredi 20 septembre - Auberge de la Pointe et différents sites

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h Conférence *Mise à jour du Guide de gestion des archives paroissiales* par Denis Lessard, archiviste et consultant.
- 9 h 30 Conférence *Valoriser les biens mobiliers et œuvres d'art des collections muséales : les initiatives du musée régional de Rimouski* par Carl Johnson, directeur par intérim du Musée régional de Rimouski.
- 10 h Conférence *La cathédrale de Rimouski – Rénovations et restaurations* par Michel L. Saint-Pierre, membre de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du CPRQ.
- 10 h 45 Pause santé
- 11 h Conférence *Projet de développement d'un nouveau produit d'appel touristique régional à l'église des Trois-Pistoles* par Philippe Veilleux, agent de développement à la SADC des Basques.
- 11 h 30 Conférence *Circuit Sacrés artisans* par Julie Martin, gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux à la ville de Rivière-du-Loup.
- 12 h Dîner
- 13 h 30 Visites thématiques
  - Circuit Rivière-du-Loup Site de l'église de la rue Fraser, projection documentaire, église St-Bartholomew et église Saint-François-Xavier
  - Circuit Cacouna Église Saint-Georges-de-Cacouna et église St-James-the-Apostle
  - Circuit Bas-Saint-Laurent Église St-Simon, église St-Mathieu-de-Rioux, église Notre-Dame-de-Neiges de Trois-Pistoles et église St-Éloi

Les 19 et 20  
septembre 2024  
à l'Auberge de la Pointe

10 Bd Cartier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6A1

# PROJET DE...

# CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION



**CE PETIT DÉPLIANT DE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE PROJET POUR :**

- DES CHOIX JUDICIEUX VERS DES RÉNOVATIONS DURABLES;
- ÉVITER LE GASPILLAGE SOUVENT COÛTEUX;
- DES SOLUTIONS LOCALES AFIN DE VALORISER VOS DÉBRIS.

**LE TOUT ACCOMPAGNÉ D'UNE BELLE LISTE DE CONTRÔLE POUR NE RIEN OUBLIER!**

Récupérez cet encart :

- Lors de l'obtention de votre permis
- Auprès de votre inspecteur.trice
- Sur le site de [co-eco.org/documentation](http://co-eco.org/documentation)



Ligne Info : 418 856-2628 #1 | Site Web : [co-eco.org](http://co-eco.org)



## 20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

**L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?**

- le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

### Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ESTIVAL À PARTIR  
DU 2 AVRIL JUSQU'AU  
16 NOVEMBRE 2024**

**Lundi au samedi  
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 1<sup>er</sup> avril, 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet,  
et 2 septembre.

**Horaires d'hiver** à compter du  
18 novembre 2024 (Heures ouv. à venir)

Consultez notre site web pour l'horaire  
de réouverture en 2025.

### Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

151, 1<sup>er</sup> rang Est

**OUVERT DU 6 MAI  
AU 2 NOVEMBRE 2024**

**Lundi, vendredi, samedi  
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 2 sept.

**OBLIGATOIRE**

**Séparer vos matières AVANT  
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •
- Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

### ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes,  
portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



### \*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les entrepreneurs en construction et rénovation) et  
les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre!  
La facturation fonctionne au volume.  
Consultez le site web de Co-éco pour les tarifs.



Récupération et vente de meubles,  
petits objets et matériaux de construction usagés.

Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!  
Plus d'informations sur [ecochantier.ca](http://ecochantier.ca).

Vous aimeriez apprendre à mieux vivre avec  
**le diabète?**

La santé de  
**votre coeur**  
vous préoccupe?



Participez aux cours de groupe  
virtuels offerts par des  
professionnels de la santé du  
CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Informez-vous :  
[ciyss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123](http://ciyss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123)

# pmt roy

Pour tous vos besoins d'assurance

Automobile

Habitation

Entreprise

Services financiers

Demandez une soumission

pmtroy.com | 1 833 936-8004

## Vous accompagner dans la gestion de votre santé

### Services en succursale

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

### Service infirmière

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

Didier Rioux et  
Karine Laroche  
Pharmaciens-propriétaires  
affiliés à 

78A, rue Principale  
Saint-Antonin • 418 605-1545

\* Certaines conditions s'appliquent.



Les pharmaciens sont les seuls responsables  
de l'exercice de la pharmacie.



Fabrication et Installation d'équipements  
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833  
Fax: 418-862-0862

119, rue Viger  
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0

RBO: 8331-9483-16  
CWB

slbpelletier@live.ca  
www.slbpelletier.ca



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0  
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0  
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0  
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0

418 963-3306  
418 497-3925  
418 898-3111  
418 867-3569



AU COCHON BRAISÉ

TRAITEUR

581 337-2775

Commandes pour emporter  
Salle à manger  
Salle pour groupes  
Bar • Terrasse

Buffets braisés les samedis soirs  
Brunch dimanche

Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Éphane • GOL 2X0 • 418 816-8686  
aucochonbraise



D. Rioux et K. Larochelle

78, rue Principale, Saint-Antonin  
418 605-1545



77 Principale  
St-Antonin, QC  
GOL 2J0  
418.862.5454

www.mrboucher.ca

Distributeur  
Plomberie  
Chauffage  
Aqueduc  
Égout

Là pour vous!



BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876



248, rue Deschênes Est  
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0  
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Avec vous,  
PRÈS DE VOUS

AMÉLIE DIONNE

DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP—TÉMISCOMATA (Québec) (Les Bonnes)



**Suzanne Roy, présidente**

[optimiste.org](http://optimiste.org)

[cluboptimistesdestepiphane](https://www.facebook.com/cluboptimistesdestepiphane)

**Club Optimiste  
de St-Épiphan**

[club.optimiste.55706@gmail.com](mailto:club.optimiste.55706@gmail.com)



Filiale du Groupe Filgo-Sonic

685, boulevard Armand-Thériault  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9  
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200  
Sans frais : 1 877 860-2442  
Courriel : [eboucher@propaneselect.ca](mailto:eboucher@propaneselect.ca)

**Éric Boucher**  
Représentant des ventes



CMMTQ

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

**Daniel Thériault, président**

Tél. : (418) 862-4326



# Desjardins

Caisse de Viger et Villeray

### Siège social

91, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

418 898-2061 ou 418 497-3901

Sans frais: 1 888 497-3901

### En tout temps:

1 800 CAISSES | [m.desjardins.com](http://m.desjardins.com)

Affilié à Desjardins Entreprises du Bas-Saint-Laurent

Téléphone: 418 863-4058

**PRÉSENT** dans son milieu



R.B.Q. 5665-7307-01

**CONSTRUCTION**  
Paul Thériault et fils inc.

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**  
Construction et  
rénovation de bâtiment

208, rue Viger  
Saint-Épiphan QC G0L 2X0  
Tél. : 418 867-2576  
Télec. : 418 867-8054

**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL  
à Saint-Épiphan**

*Sur un pour prospérer*

*Faites-nous confiance  
pour la construction de  
votre future habitation!*

**Prix des terrains  
plus qu'avantageux**

**Rue Caillouette**  
Superficie des terrains:  
~ 10 000 pi<sup>2</sup> (930 m<sup>2</sup>)  
Largeur (façade):  
80 pi (24,4m)



**CERCLE DE FERMIERES  
SAINT-ÉPIPHANE**

**Yolaine Chouinard, prés**  
418-862-0356



# ACIER

**Martin Bastille**  
inc.

**Commerçant de fer neuf et second**

**LIVRAISON  
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5  
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243  
Courriel : [info@aciermartinbastille.com](mailto:info@aciermartinbastille.com)

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2024, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 15 janvier 2024
- Le lundi 12 février 2024
- Le lundi 11 mars 2024
- Le lundi 8 avril 2024
- Le lundi 13 mai 2024
- Le lundi 10 juin 2024
- Le lundi 8 juillet 2024
- Le lundi 12 août 2024
- Le lundi 9 septembre 2024
- Le lundi 7 octobre 2024
- Le lundi 11 novembre 2024
- Le lundi 9 décembre 2024



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services?

Profitez du journal  
**L'ÉPIPHANOIS**  
pour informer la population.

Prochaine publication:  
aux alentours du  
15 décembre 2024

Vos messages doivent nous  
parvenir avant le  
10 décembre.



PIÈCES D'AUTO  
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST  
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478  
Fax: (418)497-2903

**STIHL**<sup>®</sup>  
Vente et services



**MAISON FUNÉRAIRE**  
*Marc-André Rioux Ltée*

**MARIO PELLETIER**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE  
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668  
TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca  
www.m-a-rioux.qc.ca

# QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



## CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2 .....	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège 6.....	renald6@hotmail.ca

## COURRIEL

## OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Danielle Sévigny, préposée administrative.....	862-0052 poste 201.....	commisadm@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Capitaine.....	862-0052 poste 410.....	incendie@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Cellulaire.....		418-551-1464
Aleck Tremblay, Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Éric Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Fannie Rondou, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	frondou@mrcrdl.quebec

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Place du 150e.....	862-0052 p. 490
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
OMH de Saint-Épiphané.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphané et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

## URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

## HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Courriel : biblio-epiphane@crsdp.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

**Merci de votre indulgence!**



## VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Diane Michaud, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,  
mettez-moi au bac  
bleu!